

Monsieur le DASEN,

SUD éducation 93 fait le constat d'une rupture dans la politique éducative depuis la rentrée de septembre 2020. La crise sanitaire conjuguée à l'asphyxie budgétaire du service public d'éducation ont permis à l'administration de franchir une « ligne rouge » dans sa politique éducative.

1- Impréparation et gestion catastrophique de la crise sanitaire

L'impréparation et la gestion catastrophique de la crise sanitaire ont considérablement aggravé les conditions de travail des personnels. Massivement en grève et en droit de retrait à la rentrée de novembre 2020, les personnels apprennent deux mois et demi après par le Ministre Blanquer lui-même que finalement il sera possible d'envisager la mise en œuvre d'un enseignement hybride permettant les dédoublements dans les collèges.

Il aura donc fallu deux mois et demi et le passage d'une deuxième vague à une troisième pour que l'administration constate que le protocole sanitaire était inapplicable et insuffisant. Le manque de personnels de Vie scolaire dans nos établissements a rendu impossibles, sinon dangereuses les mesures de sédentarisation des élèves et nombre de collèges sont revenus sur ces modalités d'organisation qui n'étaient pas viables. En attendant les personnels et les élèves ont subi cette mesure qui a dégradé le climat scolaire. À présent le protocole sanitaire se résume à l'aération des locaux, le port du masque, la distribution de gel hydroalcoolique. Les couloirs, les cantines, les salles de classe saturées sont toujours des lieux de diffusion du virus. Les personnels font le constat d'une dissonance forte entre les mesures qui sont prises dans la société et celles qui concernent l'école. Le protocole de juin 2020 était bien plus protecteur alors que la situation épidémique était bien moins inquiétante.

Les personnels veulent tous et toutes que les établissements scolaires restent ouverts, ils et elles craignent la nécessité de les fermer brutalement en raison de l'incapacité à maîtriser un nouveau pic épidémique, c'est pourquoi SUD éducation 93 revendique un protocole sanitaire plus protecteur. L'administration doit prendre en charge la mise en œuvre d'un protocole permettant les dédoublements afin d'éviter les situations très hétérogènes que l'on constate dans les lycées.

Le rôle de l'administration est de protéger les élèves et les personnels mais également de garantir l'égalité de traitement entre les élèves.

2- La liquidation de l'éducation prioritaire

Pourtant les annonces à la rentrée 2021 de la suppression de 1883 postes remplacés en partie par des heures supplémentaires dans le second degré à l'échelle

nationale et de 66 postes dans les collèges de l'académie de Créteil, sont inacceptables. En pleine crise sanitaire, alors que les inégalités sociales et scolaires se sont aggravées, la diminution du nombre de personnels met à mal le service public d'éducation dans notre département.

Les dotations discutées aujourd'hui mettent au jour un nouveau pas dans la politique de liquidation de l'éducation prioritaire. SUD éducation 93 dénonce la perte progressive des heures acquises au titre de l'éducation prioritaire depuis la règle issue de la réforme du collège de 2015 des 26h+3h, au contraire nous demandons un apport de 10.000 HP pour les collèges du 93 afin de doubler les heures marges en éducation prioritaire, de financer les dispositifs spécifiques et une offre de formation en options, langues vivantes et langues anciennes qui doit être élargie.

Ensuite, les dotations pour la rentrée 2021 marquent le dépassement des seuils dans les REP+. Nous avons compté que 41,5 % des collèges du 93 risquent de voir leur seuil d'élèves par classe dépassé dans au moins 1 niveau à la rentrée 2021. 20 % des collèges voient leur seuil dépassé dans au moins 2 niveaux. Au contraire, SUD éducation revendique une baisse des effectifs par classe afin de favoriser la réussite des élèves avec 20 élèves maximum en collège ordinaire, 16 en éducation prioritaire, 12 en SEGPA et les élèves en intégration et inclusion devant être comptabilisé-es dans les effectifs des classes.

Nous revendiquons un seuil de 400 élèves au maximum par collège afin de préserver le climat scolaire. Pour fonctionner sereinement, les collèges doivent rester à taille humaine avec un nombre suffisant de personnels pour accompagner les élèves dans leur scolarité.

Or, les personnels font le constat d'un manque criant de personnels dans les collèges. On constate un-e CPE pour 319 élèves, SUD éducation 93 revendique un-e CPE pour 120 élèves et réclame par conséquent la création de 411 postes de CPE.

Cette baisse du nombre de personnels provoque une augmentation de la charge de travail de tou-te-s, les chefs d'établissement ont déjà annoncé dans plusieurs collèges que tous les personnels se verraient imposer 2h supplémentaires dans leur service à la rentrée 2021. SUD éducation 93 condamne la modification au décret du 20 août 2014 qui porte à deux heures le nombre d'heures supplémentaires imposables aux enseignant-e-s au-delà des maximas hebdomadaires.

L'utilisation qui en est faite pour la préparation de la rentrée 2021 nous paraît abusive puisqu'il ne s'agit pas de compléter des services mais bien d'augmenter considérablement les services des personnels. Les suppressions de postes, et leur remplacement par des heures supplémentaires contrevient pourtant à l'intérêt du service public d'éducation. SUD éducation 93 reçoit de très nombreuses sollicitations de la part de personnels qui ne souhaitent pas qu'on leur impose des classes supplémentaires au nom de cette modification du décret alors qu'il est nécessaire de créer des postes.

3- Moins de concertation, plus de précipitation

Enfin, SUD éducation 93 déplore le manque de concertation : les délais extrêmement courts entre la réunion de ce CTSD, les commissions permanentes dans les établissements et les réunions au CA ne permettent pas aux personnels d'étudier et de

débattre des répartitions. SUD éducation 93 considère que ce calendrier précipité a pour but d'empêcher toutes démarches revendicatives dans les collèges. Ce type de pratiques autoritaires a pour effet d'accroître la défiance des personnels envers l'administration.

Par ailleurs, la précipitation dans laquelle ces dotations sont présentées et discutées ne permettront pas de relever les écarts entre les effectifs produits lors du CTA du 15 janvier 2021 et ceux qui sont présentés en CTSD aujourd'hui. Dans les grandes masses présentées au CTA du 15 janvier, l'administration prévoit 79.025 élèves dans les collèges du 93 à la rentrée 2021, avec une augmentation de 338 élèves, or les documents présentés ici prévoient 75.193 élèves à la rentrée 2021. Où sont passés ces 3494 élèves ?

De même les grandes masses comptaient 78.687 élèves constatés dans les collèges du 93, or les dotations présentées en janvier 2020 considéraient un effectif de 75213 élèves, soit un écart de 3812 élèves. Il est temps de cesser de considérer les effectifs à la baisse et de comptabiliser les élèves relevant de dispositifs spécifiques dans les effectifs pris en compte dans les dotations.

Pour toutes ces raisons, les personnels du 93 seront massivement en grève pour la revalorisation de leur salaire qui, il faut le rappeler ont baissé de 20 % depuis 1995. Mais ils et elles seront également en grève pour protester contre cette politique de dégradation du service public d'éducation et de liquidation de l'éducation prioritaire.